

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00821

Numéro SIREN : 408 450 245

Nom ou dénomination : 2J PROCESS

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2021 sous le numéro de dépôt 7130

**2J PROCESS**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 200 000 €  
Siège social : 1140 rue André Ampère, Bâtiment Acticentre Actimart II  
13290 AIX-EN- PROVENCE  
408 450 245 AIX-EN-PROVENCE

<b>PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE</b>
---

Le 15 mai 2021, au siège social,

La soussignée **SANTE FORMAPRO**, société par actions simplifiée au capital de 50 000 € dont le siège est situé 1140 rue André Ampère, Bâtiment Acticentre – Actimart II, 13290 AIX EN PROVENCE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 797879236,

représentée par Président,

la société SFP DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 49 000 000 € dont le siège est situé 1140 rue André Ampère, Bâtiment Acticentre – Actimart II, 13290 AIX EN PROVENCE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 898695093

elle-même représentée par son Président, Monsieur Jean-Éric LUCAS,

Agissant en qualité de seule associée (ci-après l'« Associée Unique ») de la société 2J PROCESS, société par actions simplifiée unipersonnelle (ci-après la « Société »),

Après avoir pris connaissance du rapport du président,

A pris les décisions suivantes relatives à la prise d'acte de la démission des directeurs généraux de la société 2J PROCESS :

- prise d'acte de la démission des directeurs généraux de la Société
- délégation de pouvoirs en vue des formalités.

## PREMIÈRE DÉCISION : PRISE D'ACTE DE LA DÉMISSION DES DEUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ

L'Associée Unique, connaissance prise des lettres de démission remises par :

- **Monsieur Jean-Michel BOULLAI**, directeur général de la Société, né le 9 mars 1961 à SAINT-DIZIER (52), de nationalité française, demeurant 287 rue Jean Louis Calderon, 13320 Bouc Bel Air, ayant remis sa lettre de démission au Président de la Société le 29 décembre 2018 pour une démission effective au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sans indemnité ;
- **Monsieur Jean HUMBLLOT**, directeur général de la Société, né le 23 février 1961 à SAINT-DIZIER (52), de nationalité française, demeurant 39 rue Consolat, 13001 MARSEILLE, ayant remis sa lettre de démission au président de la Société le 29 décembre 2018 pour une démission effective au 1<sup>er</sup> janvier 2019, sans indemnité.

ainsi que des courriers recommandés avec avis de réception, réceptionnés les 30 avril 2021 (pour Monsieur BOULLAI) et 3 mai 2021 (pour Monsieur HUMBLLOT) sollicitant l'enregistrement de leurs démissions auprès du greffe du tribunal de commerce d'AIX-EN-PROVENCE,

prend acte de la démission des deux seuls directeurs généraux de la Société mentionnés ci-dessus aux dates indiquées dans leurs lettres de démission, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour Monsieur BOULLAI comme pour Monsieur HUMBLLOT et déclare ne pas vouloir procéder à leur remplacement.

## DEUXIÈME DÉCISION : DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, de publicité et autres.

\*\*\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné au registre prévu par la loi.

La société **SANTE FORMAPRO**

Représentée par **Monsieur Jean-Éric LUCAS**, Président de SFP DEVELOPPEMENT, société Présidente de SANTE FORMAPRO

